



DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET DE PASSEPORT

Service Etat-civil / passeports / CNI
04.94.04.94.72 (choix 1) / cni@gareoult.fr

Notre service reçoit uniquement sur RDV à prendre :

- Via notre agenda en ligne sur notre [site internet gareoult.fr](http://site.internet.gareoult.fr)
- Soit par téléphone au 04.94.04.94.72 (choix 1)

Horaires des RDV pour les dépôts de dossiers de demandes :

- Lundi, Mardi, Mercredi 9h15 – 11h15 / 13h45 – 16h15
- Jeudi 8h45 – 11h15 / 13h45 – 16h15
- Vendredi 8h45 – 11h15 / 13h45 – 15h15

Horaires des RDV pour les remises de titres :

- Lundi, Mardi, Mercredi 8h45 – 9h15
- Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 11h15 / 11h45
- Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi 16h15 / 16h45
- Vendredi 15h15 / 15h45

Très important

- Présence du **demandeur majeur** obligatoire lors du dépôt dossier et de la remise de titre (passeport ou CNI)
- Présence du **demandeur mineur** obligatoire le jour du dépôt du dossier accompagné d'un représentant légal (père, mère, tuteur) quel que soit son âge.
- Présence du **demandeur mineur de plus de 12 ans** obligatoire pour de la remise de titre (passeport ou CNI) accompagné d'un représentant légal (père, mère, tuteur).
- Pour les mineurs ou majeurs protégés, la présence du représentant légal ou tuteur est également obligatoire.

Le service Etat-civil ne fait pas les photocopies, ne délivre pas de timbres fiscaux, n'effectue pas de photos.

La prise d'empreinte (à partir de 12 ans) et la signature seront effectuées lors du dépôt du dossier

Votre dossier sera constitué :

- D'une demande : [Pré-demande en ligne](#) à remplir sur le site **ants.gouv.fr** (à imprimer ou télécharger) ou formulaire Cerfa papier à retirer dans votre commune de résidence et à remplir de façon manuscrite
- De 2 photos d'identités **de moins de 6 mois**
- D'un justificatif de domicile (voir liste page suivante)
- Du titre à renouveler et sa photocopie (sauf en cas de perte)
- De timbres fiscaux en cas de perte ou vol d'une CNI, ou pour un passeport (voir détail page suivante)

DEMANDE DE PASSEPORT / CNI

Documents à fournir

DOCUMENTS COMMUNS A TOUTES LES DEMANDES

[Pré-demande en ligne \(ou numéro\) ou formulaire cerfa cartonné](#)

[2 photos d'identité conformes aux normes, de moins de 6 mois](#)

[Justificatif de domicile \(voir ci-dessous\)](#)

1ère demande CNI / Passeport

[Acte de naissance de moins de 3 mois, uniquement si la commune n'est pas reliée à COMEDEC \(actes dématérialisés\)](#)

Renouvellement CNI / Passeport

Le titre à renouveler : original + photocopie

Personne majeure

Justificatif de domicile au nom du demandeur (facture eau, gaz, électricité, téléphone, avis d'imposition...) **OU pour les personnes hébergées** : attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant + Justificatif de domicile au nom l'hébergeant

Timbres fiscaux (achat en ligne possible)
Passeport majeur : 86 €

Personne mineure

Justificatif de domicile au nom du responsable légal (facture eau, gaz, électricité, téléphone, avis d'imposition...) *En cas de garde alternée : un justificatif pour chaque parent*

Timbres fiscaux (achat en ligne possible)
Passeport mineur : de 0 à 14 ans 17€ / de 15 à 17 ans 42 €

Renouvellement en cas de perte ou vol

Renouvellement CNI en cas de perte ou vol : 25 €

Perte : déclaration de perte (en ligne ou mairie de domicile)

Vol : déclaration de vol faite en gendarmerie

Autre titre d'identité sécurisé (passeport/CNI) ou acte de naissance de moins de 3 mois, uniquement si la commune n'est pas reliée à COMEDEC (actes dématérialisés)

Autres documents :

Mariage : acte de mariage - **Divorce** : si conservation nom d'usage fournir original du jugement ou de la convention de divorce ou autorisation écrite de l'ex-époux

Veuve : si conservation nom d'usage fournir acte de décès de l'époux décédé

Pièce d'identité du responsable légal présentant la demande

D'autres documents peuvent vous être demandés selon votre situation